

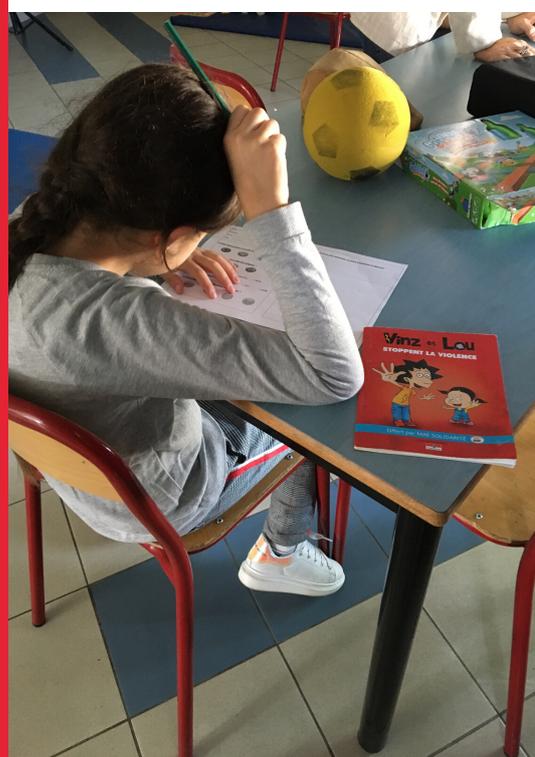


DOSSIER DE PRESSE 2020

Association Il faudra leur dire ...

"PROTÉGER LES ENFANTS, LES INFORMER SUR LEURS DROITS ET SUR LES DANGERS DE LA SOCIÉTÉ, FAIRE DE LA PRÉVENTION MAIS AUSSI AIDER ET SOUTENIR CELLES ET CEUX QUI ONT SOUFFERT DE MALTRAITANCES DANS L'ENFANCE, VOICI LES OBJECTIFS DES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION IL FAUDRA LEUR DIRE... »

MARION TRIAS (PRÉSIDENTE)





SOMMAIRE

Le contexte

L'association Il faudra leur dire...

L'équipe

Pôle 1 : protection de l'enfance

Pôle 2 : aide aux victimes

Pôle 3 : parentalité

Notre parrain et notre ambassadrice

Nos partenaires

Contact

CONTEXTE

En France, 2 enfants meurent tous les jours de maltraitance. (d'après une étude d'Anne Tursz, pédiatre et épidémiologiste française)

C'est ce chiffre qui fait avancer les bénévoles de l'association Il faudra leur dire... Cela représente entre 600 et 700 décès par an.

Les maltraitances sont de plusieurs sortes :

maltraitances physiques : coups, brûlures, etc. ;

maltraitances psychologiques : insultes, humiliations, dévalorisation, etc. ;

négligences : manque de soin, d'hygiène, d'alimentation, etc. ;

agressions sexuelles : attouchements, exhibitionnisme, viols, etc.

4 millions d'enfants sont concernés par les maltraitances en France. (Estimation de la Fédération Nationale Solidarité Femme, à partir des chiffres de l'étude ENVEFF)

Les maltraitances ont de lourdes conséquences sur les personnes qui les subissent :

Pour 96 % des victimes agressées dans l'enfance, les maltraitances ont des conséquences sur leur santé mentale (stress, anxiété, flash backs, idées suicidaires, troubles du sommeil, perte de l'estime de soi, etc.).

Les violences sexuelles coûtent **10 milliards d'Euros par an** à la sécurité sociale.



L'ASSOCIATION IL FAUDRA LEUR DIRE ...

L'association Il faudra leur dire ... est une association loi 1901, à but non lucratif de protection de l'Enfance et d'aide aux victimes, fondée en 2012 par Marion TRIAS et Sylvie BORRELL.

Nous menons à bien de nombreuses actions comme la prévention des maltraitances, le village des droits de l'Enfant et un groupe de parole ainsi que des ateliers pour les adultes victimes d'agressions sexuelles dans l'Enfance.

Notre équipe bénéficie d'une forte expérience en matière de protection de l'Enfance, forte de ses six années d'existence et de la pluridisciplinarité de son équipe.

Fédérer et être complémentaire sont essentiels pour nous, c'est pourquoi Il faudra leur dire... est membre adhérent de la Voix de l'Enfant, de l'UDAF des Pyrénées Orientales, et du CAUS 66.

Nous intervenons sur l'ensemble du département des Pyrénées Orientales, et la région Occitanie sur demande.

Notre parrain Rcan, très engagé auprès des jeunes, soutient notre association. Blandine Lenoir, actrice et réalisatrice, est notre porte-parole.

Notre association bénéficie du soutien de partenaires publics comme le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales, la CPAM, des mairies de Collioure, de Perpignan, et de Pollestres.



L'ÉQUIPE

Cette association est née de l'histoire personnelle de deux femmes, amies dans la vie, Sylvie Borrell et Marion Trias. Marion et Sylvie voulaient faire une force de leurs histoires personnelles, parce qu'elles souhaitaient dire aux Enfants qu'ils peuvent en parler ... il faudra leur dire est née.



Marion TRIAS, est Présidente de l'association Il faudra leur dire depuis 2012. Educatrice spécialisée, formatrice au GRETA, et assesseur auprès du tribunal pour Enfant de Perpignan. Marion intervient dans l'animation des séances de prévention auprès des Enfants dans les écoles maternelles et primaires. Elle réalise et anime les séances de prévention auprès des professionnels de l'Enfance. Elle co-anime également l'atelier artistique pour les adultes victimes de violences sexuelles dans l'Enfance. Marion réalise actuellement un DU Victimologie.



Nadège FULLERINGER, est administratrice de l'association Il faudra leur dire. Elle est formatrice pour les formations BAFA et BAFD. Nadège intervient dans l'animation des séances de prévention auprès des Enfants dans les écoles maternelles et primaires. Elle se charge également du développement de ces actions sur le territoire des Pyrénées Orientales. Nadège intervient lors des séances de prévention auprès des professionnels.



Guillaume FARGET, est administrateur de l'association Il faudra leur dire. Formé à la relation d'aide et d'écoute, Guillaume intervient dans l'animation des séances de prévention auprès des Enfants dans les écoles maternelles et primaires, ainsi qu'auprès des professionnels de l'Enfance. Il co-anime le groupe de parole pour les adultes victimes de violences sexuelles.



Sylvie BORRELL est fondatrice et administratrice de l'association Il faudra leur dire. Elle est titulaire du diplôme d'Accompagnement Educatif et Social. Sylvie est passionnée de photos, c'est la photographe officielle d'Il faudra leur dire ...!



Marc Andrieu est trésorier de l'association Il faudra leur dire ... Comptable de formation et actuellement à la retraite, Marc a une solide expérience dans le domaine de la comptabilité, il a été salarié de l'association "l'amicale du Nid".

PÔLE 1 : PROTECTION DE L'ENFANCE

L'association Il faudra leur dire... développe diverses actions en direction de la protection de l'enfance :

- **la prévention** aussi bien en milieu scolaire qu'auprès des professionnels de l'enfance.

Depuis 2013, les bénévoles chargés de la prévention en milieu scolaire interviennent dans les écoles du département avec l'agrément du rectorat.

Tous les animateurs de prévention sont formés. Les supports de prévention sont adaptés à chaque tranche d'âge.

Les maltraitances, les violences, le racket, le harcèlement, les dangers d'Internet et d'autres sujets bien trop souvent d'actualité sont présentés aux enfants afin de leur donner les moyens de se protéger.

Les bénévoles effectuent également des séances d'information et de prévention auprès des professionnels, futurs professionnels ou des étudiants. Ils sont informés sur ce qu'est la maltraitance, sur les différentes formes qu'elle peut prendre notamment les plus récentes (défis, jeux dangereux, etc.), sur les signes et les conséquences de la maltraitance, sur le recueil de la parole de l'enfant et sur la conduite à tenir en cas de révélation, etc. De plus un groupe d'analyse de pratique pour les animateurs de prévention a été mis en place, il est pris en charge par une psychologue.

- **Des conférences et des ciné-débats** sont également organisés pour le grand public sur ces sujets;

- **Le village des droits de l'Enfant :**

Des ateliers ludiques sont mis en place sur les dix thèmes fondamentaux des droits de l'Enfant et permettent aux enfants accompagnés de leurs parents, de prendre conscience concrètement de leurs droits.

L'association tient en effet à ce que cette journée ne soit pas "seulement" commémorative, mais qu'elle prépare les enfants respectés d'aujourd'hui à devenir les adultes respectables de demain. Le Village des droits de l'enfant est itinérant et s'installe dans les communes, les centres de loisirs, etc. tout au long de l'année.



PÔLE 2 : AIDE AUX VICTIMES

Il faudra leur dire..., c'est aussi l'aide aux victimes de violences dans l'enfance par le biais de plusieurs actions :

- l'accueil et l'orientation des personnes lors des permanences qui se déroulent le premier samedi de chaque mois, de 14h à 16h au 3 rue Déodat de Séverac à Perpignan.

Cette permanence a pour but d'écouter, d'informer les personnes et de les orienter mais également de protéger les enfants. En effet, en cas de révélation, les bénévoles informent les autorités judiciaires ou administratives compétentes dans ce domaine.

L'association accompagne les enfants et leur famille tout au long des démarches jusqu'à la résolution de la situation ;

- un groupe de parole pour les adultes victimes d'agression sexuelle dans leur enfance.

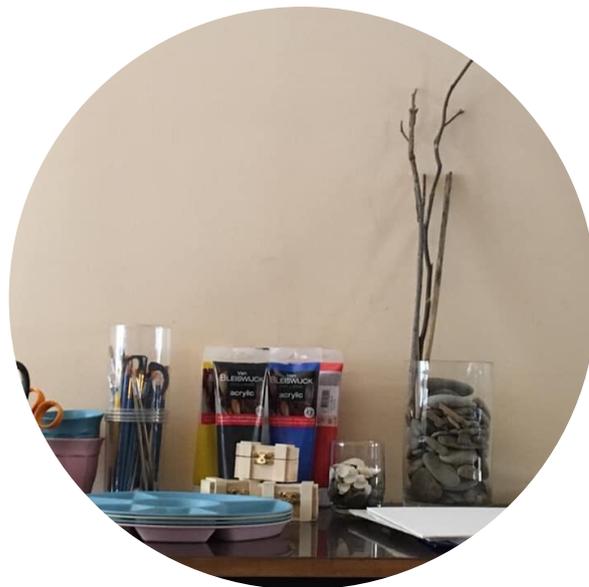
C'est un projet très important puisque ce type de groupe de parole n'existait pas dans le département des Pyrénées-Orientales. Les participants sont encadrés par une psychologue et un bénévole de l'association formé à l'écoute. Les objectifs de ce groupe sont multiples et essentiels : libération de la parole, aide et entraide au sein du groupe, prise de conscience, cheminement, même fragile, vers la reconstruction ;

- l'atelier écriture et convivialité : Ils permettent aux participants de s'exprimer autrement qu'à l'oral et de sortir de l'isolement.

Pour le groupe d'écriture, il est encadré par Anne-Catherine Blanc, anciennement professeure de français et auteure, ainsi que par un bénévole de l'association.

Pour le groupe artistique, ils sont encadrés par deux bénévoles formés à la relation d'aide et d'écoute.

Ces groupes peuvent accueillir jusqu'à 8 participants.



PÔLE 3 : PARENTALITÉ

Depuis la fin de l'année 2019, il faudra leur dire forte d'une expérience de sept années a décidé de lancer un nouveau pôle, celui de la parentalité.

Ce projet a reçu en 2019 le prix "Atout soleil".

Nous proposons des échanges avec les parents sans jugement autour de panneaux d'exposition.

Différentes thématiques sont abordées comme :

- l'utilisation des écrans,
- le syndrome du bébé secoué
- les relations parents-Enfants.

Les ateliers ont lieu au siège social de l'association mais ces ateliers sont également itinérants en effet nous nous rendons dans les structures telles que les LAEP, les salles d'attentes PMI, dans les services maternité, les crèches, les écoles. Nous allons à la rencontre des parents.



NOTRE PARRAIN & NOTRE AMBASSADRICE

R.CAN

Pourquoi être parrain de l'Association Il faudra leur dire ... ?

Parce que le mail que j'ai reçu de Marion et Sylvie, présidente et vice-présidente de l'association, m'a touché ; qui ne le serait pas pour une telle cause ?

Mais, j'ai voulu en savoir un peu plus avant de donner ma réponse à cette demande de parrainage. J'ai voulu connaître leurs projets, leurs motivations, le chemin qui les avait menés jusqu'à moi. Le nom de leur association aussi m'a touché Il faudra leur dire ..., titre d'une chanson de Monsieur Francis Cabrel, personne très importante pour moi. Je crois que certains signes sont importants.

Nous avons beaucoup parlé, beaucoup échangé.

J'ai vu que la naissance de cette association n'est pas le fruit du hasard, ni une association qui se crée et passe aussitôt, un peu comme une étoile filante dont on ne perçoit que la lueur furtive.

Il faudra leur dire ... est bien plus qu'une association, c'est un combat, un engagement, un travail d'équipe, une volonté d'écoute, de prévention ; faire que l'enfance reste cette période magique où tous les rêves peuvent être imaginés, ou la protection, l'amour et le respect des adultes ne devraient jamais faillir !

Il faudra leur dire ... c'est aussi la parole d'adultes victimes, transformer ce qui n'aurait jamais dû être pour briser la loi du silence et emprunter, petit à petit, comme on revient à la vie, le chemin de la reconstruction.

C'est ce combat, ces valeurs partagées qui ont fini de me décider, et aujourd'hui"



BLANDINE LENOIR

Blandine Lenoir est une actrice, scénariste et réalisatrice française.

Elle débute comme comédienne devant la caméra de Gaspard Noé, dans le court-métrage Carne. Elle poursuit ensuite une carrière d'actrice mais se consacre parallèlement à la réalisation de films. Elle a déjà réalisé huit courts-métrages dont Monsieur l'Abbé pour lequel elle a reçu le César du meilleur court-métrage en 2011. Elle est la réalisatrice de Aurore avec Agnès Jaoui.



NOS PARTENAIRES



Créée en 1981, elle a pour but « l'écoute et La Défense de tout Enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit ». Elle fédère 80 associations membres et intervient avec ses associations membres dans près d'une centaine de pays.



L'Union Départementale des Associations Familiales des Pyrénées-Orientales est une association reconnue d'utilité publique qui regroupe dans notre département près de 50 associations représentant 4000 familles.



Le Collectif des usagers de la santé est une association qui regroupe des associations qui œuvrent dans le champ de la santé ou du bien être social.



Association Il faudra leur dire ...
3 rue Déodat de Séverac
66000 PERPIGNAN
Tel : 0781 107 117
Mail : ilfaudraleurdire66@gmail.com
Site : www.ilfaudraleurdire.fr

Retrouvez nous :

